

Universal Visa* Prepaid Cardholder Agreement

Please read this Agreement carefully and retain it for your records. The following terms and conditions govern your use of the Universal Visa Prepaid Card. By signing or using the Card, you are agreeing to these terms and conditions and fees outlined herein. Cards are issued in connection with award, promotion or loyalty programs without consideration given or provided by you.

Information Disclosure Summary*

CARD ISSUER: This Card is issued by Peoples Trust Company pursuant to a licence by Visa International Incorporated.

CARD INFORMATION AND BALANCE: If you have questions regarding the Card Balance, or to obtain the expiry date or terms and conditions of your Card, or to log a complaint, you may call customer service at 1-877-610-1075 or visit www.myprepaidcenter.com.

CARD RESTRICTIONS: If the Card is non-reloadable, the Card is not eligible for Zero Liability protection. If the Card is non-reloadable the word "non-reloadable" will appear on the back of the Card. Use of your Card in certain countries may be restricted by law; please visit the Website for a list of restricted countries. This Card does NOT have automatic teller machine (ATM) access. The Card is not returnable or refundable, and may not be cancelled by you unless otherwise directed in this Agreement. You do not have the right to stop the payment of any transaction you conduct with the Card. You may not make pre-authorized regular payments through the use of your Card.

CARD EXPIRY AND ACCESS TO FUNDS: The Card has a "valid thru" date printed on the front. Funds will expire on the last calendar day of the printed month and the Card will be void and will not be replaced.

FEES: The table below sets forth the fees that may be imposed upon your Card. You acknowledge being advised of the fees and agree to pay all applicable fees under this Agreement.

Fees	
Currency Conversion Fee	2% of total transaction amount
Card Reissue or Replacement Fee (first at no charge)	\$15

Funds are not insured by the Canada Deposit Insurance Corporation (CDIC).

LOST OR STOLEN CARDS: You agree to protect your Card against loss, theft, or unauthorized use by taking all reasonable precautions. If your Card has been lost or stolen, or if you have reason to believe that someone has made an unauthorized transaction with your Card or may attempt to use your Card without your permission, you agree to notify us IMMEDIATELY by calling 1-877-610-1075. All transactions carried out prior to such notification shall be deemed to have been authorized by you.

SPLIT TENDER TRANSACTIONS: If you want to make a purchase for an amount greater than the remaining Balance, you must notify the merchant before completing the transaction and use another form of payment (e.g. cash, cheque, credit or debit) for the amount owing. If you fail to inform the merchant that you would like to complete a split tender transaction prior to using your Card, your Card may be declined. Merchants are not obliged to accept split tender transactions, and some merchants may not accept split tender transactions.

*See detailed terms and conditions that follow.

PERSONAL INFORMATION: By applying for a Card, you consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information by Peoples Trust and its service providers as described below. If you do not consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information, you may not apply for or use a Card.

DEFINITIONS:

- "Agreement" means this Cardholder Agreement between Peoples Trust Company and the Cardholder and all documents that are expressly referred to herein. This Agreement outlines the terms and conditions under which the prepaid Card has been issued to you.
- "Applicable Law" means the Trust and Loan Companies Act (Canada), the Personal Information Protection and Electronic Documents Act (Canada), the Act Respecting the Protection of Personal Information in the Private Sector (Québec), the Consumer Protection Act (Québec), the Proceeds of Crime (Money Laundering) ,Canada's Anti-Spam Legislation (CASL) and Terrorist Financing Act (PCMLTFA), PCI DSS or any other statute, regulation or operating rule of any Governmental Authority or any other regulatory authority that Peoples Trust and the Program Sponsor are subject to, or by law, operating rule or regulation of Visa.
- "Balance" means the value of the funds that are loaded onto the Card and are available for spending.
- "Card" refers to the Universal Visa Prepaid Card.
- "Cardholder" means the person who has received the Card and is authorized to use the Card as provided in this Agreement.
- "Program Manager" means the the entity responsible for implementing and administering the prepaid program for Peoples Trust Company.
- "Program Sponsor" means the business or organization that has provided the Card to you as part of such Program Sponsor's loyalty, award or promotion program.
- "Transaction Amount" means the amount that is debited from the Balance in connection with your use of the Card, which amount includes both the amount of the Balance to be transferred and the applicable fees and taxes imposed to complete the transaction.
- "Visa" means Visa Incorporated, and its successors and assigns.
- "We", "us", "our", and "Peoples Trust" mean Peoples Trust Company, and all associated and affiliated third parties required to fulfill and manage your Card.
- "Website" means www.myprepaidcenter.com.
- "You", "your" and "yours" each mean the Cardholder.

THE PREPAID CARD: The Card allows you to access the available Balance on the Card and can be used as described on the Card carrier and at the Website. The Card cannot be used at ATMs. The Card is not a credit card, charge card, or debit card and its usage will not enhance nor improve your credit rating. No interest dividends or other earnings or returns will be paid on the Card Balance. Neither the Card nor the Balance is a deposit account, and for greater certainty, you shall have no right to write cheques on or demand repayment of the Balance available funds on the Card, but are strictly limited to the right to use the Card in accordance with this Agreement as payment for goods and services from merchants who accept Visa.

ACTIVATING THE CARD: If the Card has an activation sticker adhered to the Card face, the Card has no value until it is (i) activated in accordance with the instructions on the sticker; and (ii) signed by you on the back of the Card, where indicated. If the Card does not have an activation sticker adhered to the Card face, you must sign the back of the Card, where indicated.

OWNERSHIP AND USE OF THE CARD: The Card is and will remain the property of Peoples Trust. However, you will be solely and completely responsible for the possession, use and control of the Card. You must surrender the Card to us immediately upon request. The Card may not be used for any illegal transactions or purposes. If you authorize another person to use the Card you agree, to the extent permitted by law, that you will be liable for all transactions arising from use of the Card by such person.

To use the Card, simply present the Card at the time of payment, and sign the receipt with the same signature you used when you signed the Card. You should receive a paper record of each transaction for which you use the Card. It is your responsibility to obtain such record and ensure that it is accurate. Peoples Trust is not responsible for providing you with any transaction record or periodic statement. As you use the Card, the Card's

Balance will be reduced by the full Transaction Amount. The Card can be used to pay the full amount of the purchase and applicable taxes, so long as the Balance remaining on the Card is sufficient. **We recommend that you write down the Card number and the customer service number in case the Card is lost or stolen.**

You agree that we are not required to verify the signature on any sales draft prepared in connection with a transaction on your Card and we may authorize and process a transaction even if the signature on the sales draft is different than the signature on your Card. We are not liable to you for declining authorization for any particular transaction, regardless of our reason.

FUNDS BEING ADDED TO YOUR CARD: You may not add funds to the Card. However, if the Card is reloadable the Program Sponsor from whom you received your Card may add additional funds to your Card.

INFORMATION ABOUT BALANCE: It is your responsibility to keep track of the Balance remaining on your Card. You may call us at any time toll free at 1-877-610-1075 or visit the Website to obtain the current Balance or request information about previous transactions. Your Card Balance will reflect all transactions that have been posted to our system.

TRANSACTIONS IN EXCESS OF REMAINING BALANCE: If you attempt to use the Card when there is insufficient Balance available to cover the full Transaction Amount, the transaction in most instances will be declined. However, if due to a systems malfunction or for any reason whatsoever, a transaction occurs despite insufficient Balance on the Card, creating a negative amount, you agree to reimburse us, upon request, for the amount of the Transaction Amount in excess of the Balance.

TRANSACTIONS MADE IN FOREIGN CURRENCIES: We convert any transactions made in a foreign currency to Canadian dollars using the Visa conversion rate in effect on the day the transaction is posted to your Card. The rate in effect on the processing date may differ from the rate in effect on the transaction date or the posting date. The Visa conversion rate is the rate that we pay to Visa plus a foreign exchange service charge of 2%.

If a foreign currency transaction is refunded to your Card, the rate used to convert your refund to Canadian dollars is the rate that we pay to Visa minus the foreign exchange service charge of 2%. Additionally, the rate that we pay to Visa may not be the same as the rate that existed on the date the transaction was refunded. For these reasons, the amount that is credited to your Card for a refund of a foreign currency transaction will, in most cases, be less than the amount that was originally charged to your Card for that transaction.

PROTECTION AGAINST LOSS, THEFT, OR UNAUTHORIZED USE: You will be asked to provide us with your name, the Card number, the expiry date, the original Card value and transaction history. **We may not be able to re-issue a Card if you do not have your Card number.** If our records show that a Balance still remains on the Card, we will cancel the Card and make such Balance amounts available to you on a re-issued Card. The replacement Card will have the same valid thru date as the Card being replaced. **Provided the Card is still valid, we will replace one lost or stolen Card at no charge; we will deduct a fee of \$15.00 from the Card Balance for each subsequent replacement Card requested, subject to Applicable Law.** It may take up to thirty (30) days to process your re-issue request. You agree, to the extent permitted by law, to cooperate completely with us in our attempts to recover from unauthorized users and to assist in their prosecution.

PLEASE NOTE: ZERO LIABILITY ONLY APPLIES TO RELOADABLE CARDS. With the Visa Zero Liability policy, you will not be liable for any unauthorized point of sale transactions made with your lost or stolen Card unless you have been grossly negligent or have engaged in fraud. Verification of a Zero Liability claim can take up to one hundred and twenty (120) days, once all paperwork has been received and confirmed by Peoples Trust, and may require a police investigation.

PERSONAL INFORMATION CONSENT: By applying for a Card, you consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information by Peoples Trust and its service providers for purposes relating to your application for a Card and your use of a Card (if issued to you) and as otherwise described below. The collection of that information is necessary for the entering into and performance of this Agreement. If you do not consent to the collection, use, disclosure and retention of your personal information, you may not apply for or use a Card. As explained below, you may withdraw your consent at any time by cancelling your Card and all related services from Peoples Trust.

Peoples Trust and its service providers will collect information about you (e.g. your name, address, telephone number and date of birth) when you apply for a Card and, if a Card is issued to you, Peoples Trust and its service providers will collect information about you and your use of the Card and related services, including information about your Card transactions (e.g. the date, amount and place of each transaction) (all collectively "Cardholder Information"). Peoples Trust and its service providers will collect your Cardholder Information directly from you and from other sources, including the Program Sponsor and third party providers of identity verification, demographic and fraud prevention services.

Peoples Trust will disclose your Cardholder Information to Peoples Trust's service providers to assist Peoples Trust to provide services to you and to provide related services to Peoples Trust.

Peoples Trust and its service providers will use, disclose and retain your Cardholder Information to process your application for a Card (including to verify your identity) and, if a Card is issued to you, to provide you with services relating to your Card (including to administer your Card and to process your Card transactions), to protect against fraud and for legal compliance purposes, to perform and enforce this Agreement, to protect and enforce Peoples Trust's legal rights and for other purposes required or permitted by Applicable Law.

Peoples Trust maintains physical, electronic, and procedural security measures that comply with Canadian regulations to safeguard Cardholder Information.

Peoples Trust and its service providers may use and store your Cardholder Information at facilities in various countries (including Canada and the United States of America). The personal information protection laws of those countries might be different from the laws of the jurisdiction in which you are located, and might permit courts, government, law enforcement and regulatory agencies and security authorities to access your Cardholder Information without notice. The laws on data protection in other jurisdictions, to which we may transfer your information, may differ from those in your jurisdiction and any personal information transferred to another jurisdiction will be subject to law enforcement and national security authorities in that jurisdiction. Subject to these laws, Peoples Trust will use reasonable measures to maintain protections of your personal information that are equivalent to those that apply in your jurisdiction. You hereby give your consent to such cross-border transfers (including the United States) of such personal information to third parties for the purpose set out above.

Peoples Trust will use and rely on your Cardholder Information to issue and administer your Card and provide related services. Peoples Trust and its service providers will rely on you to ensure that your Cardholder Information is accurate, complete and up to date. You will promptly inform Peoples Trust (by contacting Customer Service at 888-371-2109) of any changes to your Cardholder Information or if you discover any errors in your Cardholder Information. You may communicate with us through our customer service number (or the Website) with regards to requests to access information related to you that we have obtained. If such information is obtained from providers of identity verification data and demographic information, we will inform you of your right of access and correction in relation to the file held by the personal information agent and will indicate to you the manner in which and the place where you may have access to the reports or recommendations and cause them to be corrected, where necessary.

Peoples Trust and its service providers may use your Cardholder Information (including your telephone and mobile phone numbers and your email addresses) to contact you, including by regular and electronic mail, telephone call (including by pre-recorded or artificial voice messages and automatic telephone dialling systems) and instant messaging, regarding your Card and related matters, regardless of whether you incur any long distance or usage charges as a result.

Peoples Trust and its service providers may monitor and record their communications and correspondence with you (including emails, online chats and/or telephone calls) for quality assurance, staff training and legal compliance purposes.

You may withdraw your consent to the collection, use and disclosure of your Cardholder Information at any time by contacting Customer Service (at 888-371-2109) and cancelling your Card and all related services from Peoples Trust. If you withdraw your consent, Peoples Trust will continue to collect, use, disclose and retain your Cardholder Information for as long as may be reasonably required to perform services relating to the cancellation of your Card, to protect against fraud and for legal compliance purposes, to perform and enforce this Agreement, to protect and enforce Peoples Trust's legal rights and for other purposes required or permitted by Applicable Law.

In addition to the above, if you consent to a Program Sponsor or other third party collecting and using your personal information (including Cardholder Information) for their own purposes (not as a service provider to Peoples Trust), including to send marketing and promotional messages to you, then Peoples Trust will not have any control over, and will not be responsible or liable for, the collection, use, disclosure and retention of your personal information by the Program Sponsor or third party, the marketing or promotional messages that they send to you, or any other wrongful act or omission by the Program Sponsor or third party.

The restrictions and requirements described above do not apply to Cardholder Information that is aggregated or otherwise de-personalized and does not identify you.

Peoples Trust's general personal information practices are described in Peoples Trust's Privacy Policy, as amended from time to time (online: www.peoples-trust.com/legal/peoples-trust-privacy-policy/).

ADDRESS CHANGE: If your name is printed on the Card face, you must notify us promptly if your name or address has changed. Call customer service at 1-877-610-1075 to report the change. Failure to notify us of these changes may result in information regarding the Card being sent to the wrong person. In such event, we will not be responsible for any resulting misuse of the Card, Cardholder Information, or the Balance contained on the Card.

NOTIFICATION AND NOTICE OF CHANGES TO FEES: The fees that we charge in relationship to your use of the Card and associated services are listed in the table marked 'Fees' in the Information Disclosure Summary section. Please note that we may change the fees from time to time. As required by Applicable Law, notice of any increases to existing fees or introduction of new fees to the Card will be sent to you at the most recent mailing or email address that we have on record for you at least thirty (30) days in advance of the effective date of the change, and posted on the Website at least sixty (60) days in advance of the effective date of the change. The change will take effect on the date indicated in the notice. Notice will be deemed to be received by you five (5) days after mailing, or the next business day after electronic email. Subject to the limitations of Applicable Law, we may at any time change or remove any of the terms and conditions of, or add new terms or conditions to, this Agreement. As required by law, we will post such changes on our Website. As of the effective date included in any notice, if such notice is provided, the changed or new terms will apply to the Card, including, without limitation, all future transactions made using the Card. Notwithstanding the foregoing, advance notice of any change may not be given if it is necessary to make any such change immediately in order to maintain or restore the security of the Card or any related payment system or comply with Applicable Law. We may, in our sole discretion, cancel or suspend this Agreement or any features or services of the Card at any time, with or without cause, and without prior notice to you.

You may notify Peoples Trust by delivering notice to the Program Sponsor or sending notice to Peoples Trust by any of the methods listed in the Contact Information section (other than notification of a lost or stolen Card, which may only be done by telephone as set out above). Notice will be deemed to be received on the date of delivery of notice to Peoples Trust or the Program Sponsor, as applicable, and the next business day after electronic mail.

PURCHASE DISPUTES AND REFUNDS: If you have a question or a problem about a posted transaction (for example, a transaction that appears to be a duplicate transaction) you must notify us immediately and no later than sixty (60) days from the date of the transaction or you will be deemed to have accepted such posted transaction. You must tell us your Card number, the date and dollar amount of the error, and explain as clearly as possible why you believe there is an error. If we ask you to put your dispute in writing, you agree to do so within five (5) business days. We will investigate and notify you of the results of our investigation within sixty (60) days [up to ninety (90) days for international disputes].

If there is any dispute in regard to purchases you make using the Card, you agree to settle such disputes with the merchant from whom the purchase was made. We are not responsible for any problems that you may have with any goods or services that you purchase with your Card, whether with regard to quality, safety, legality, or any other aspect of your purchase. If you are entitled to a refund for any reason for goods or services obtained with the Card, you agree to accept credits to the Balance on your Card in place of cash.

If you have a complaint or inquiry about any aspect of your Card Balance, please call our complaint officer at 1-855-694-6214. We will do our best to resolve your complaint or inquiry. If for some reason Peoples Trust is unable to do so to your satisfaction, you may refer your inquiry or concern to the Ombudsman for Banking Services and Investments at 1-888-451-4519 for resolution. You may also communicate the complaint or inquiry to:

Financial Consumer Agency of Canada
427 Laurier Avenue West, 6th Floor
Ottawa, ON, K1R 1B9
Telephone: 1-866-461-3222
www.fcac-acfc.gc.ca

CALL MONITORING: We may monitor and record telephone calls between you and us to ensure the quality of customer service or as required by Applicable Law.

NO WARRANTY OF AVAILABILITY OR UNINTERRUPTED USE: From time to time Card services may be inoperative, and when this happens, you may be unable to use your Card or obtain information about the Balance on your Card. Please notify us if you have any problems using your Card. You agree that we are not responsible for any interruption of service.

WEBSITE AND AVAILABILITY: Although considerable effort is expended to make our Website and other operational and communications channels available around the clock, we do not warrant these channels to be available and error free at all times. You agree that we will not be responsible for temporary interruptions in service due to maintenance, website changes, or failures, nor shall we be liable for extended interruptions due to failures beyond our control, including but not limited to the failure of interconnecting and operating systems, computer viruses, forces of nature, labour disputes and armed conflicts. We shall not bear any liability, whatsoever, for any damage or interruptions caused by any "computer viruses" that may affect your computer or other equipment. You agree to act responsibly with regard to the Website and its use. You will not violate any laws, interfere or disrupt computer networks, impersonate another person or entity, violate the rights of any third

party, stalk, threaten or harass anyone, gain any unauthorized entry, or interfere with the website's systems and integrity.

ASSIGNMENT AND WAIVER: At our sole discretion, we may assign our rights and responsibilities under this Agreement at any time and without notice to you. This Agreement will remain binding on you and your respective executors, administrators, successors, representatives and permitted assigns. In the event we reimburse you for a refund claim you have made or if we otherwise provide you with a credit or payment with respect to any problem arising out of any transaction made with the Card, you are automatically deemed to assign and transfer to us any rights and claims (excluding tort claims) that you have, had or may have against any third party for an amount equal to the amount we have paid to you or credited to your Card. You agree that you will not pursue any claim against or reimbursement from such third party for the amount that we paid or credited to your Card, and that you will cooperate with us if we decide to pursue the third party for the amount paid or credited. If we do not exercise our rights under this Agreement, we do not give up our rights to exercise them in the future.

DISCLAIMER OF WARRANTIES: EXCEPT AS EXPRESSLY OTHERWISE PROVIDED IN THIS AGREEMENT, WE MAKE NO REPRESENTATIONS OR WARRANTIES OF ANY KIND TO YOU, WHETHER EXPRESS OR IMPLIED, REGARDING ANY SUBJECT MATTER OF THIS AGREEMENT, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR THOSE ARISING BY STATUTE OR OTHERWISE IN LAW OR FROM A COURSE OF DEALING OR USAGE OF TRADE.

LIMITATION OF LIABILITY: NEITHER PEOPLES TRUST NOR ITS PROGRAM MANAGER NOR THE PROGRAM SPONSOR WILL BE LIABLE IN ANY WAY FOR ANY DISPUTE ARISING OUT OF THE PURCHASE OF MERCHANDISE OR SERVICES USING THE CARD OR THE FAILURE OF ANY RETAILER TO HONOUR THE CARD OR THE FAILURE OF AN ATM MACHINE TO DISPENSE CASH. PEOPLES TRUST, THE PROGRAM MANAGER AND THE PROGRAM SPONSORS ARE NOT RESPONSIBLE FOR ANY FAILURE TO SUPPLY, LACK OF SUITABILITY OR QUALITY OF ANY GOODS OR SERVICES PURCHASED FROM RETAILERS THROUGH THE USE OF THE CARD. NEITHER PEOPLES TRUST NOR ITS PROGRAM MANAGERS NOR THE PROGRAM SPONSOR WILL BE LIABLE FOR ANY ACTION OR FAILURE TO ACT OF A RETAILER OR A REFUSAL BY A RETAILER TO HONOUR THE CARD, WHETHER OR NOT SUCH FAILURE OR REFUSAL IS AS A RESULT OF ANY ERROR OR MALFUNCTION OF EQUIPMENT USED TO EFFECT AN AUTHORIZATION OF THE CARD. PEOPLES TRUST AND ITS PROGRAM MANAGER WILL NOT BE LIABLE FOR ANY DAMAGE, LOSS OR INCONVENIENCE YOU MAY INCUR IF YOU ARE UNABLE TO USE THE CARD AS A RESULT OF ANY FAILURE, ERROR, MALFUNCTION OR TECHNICAL PROBLEM WITH OR AT OUR PROGRAM SPONSORS' OR WITH OUR OR OUR SERVICE PROVIDERS' SYSTEMS OR EQUIPMENT, OR WITH AN ATM.

EXCEPT AS OTHERWISE EXPRESSLY REQUIRED BY THIS AGREEMENT OR APPLICABLE LAW, WE WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR PERFORMING OR FAILING TO PERFORM ANY OBLIGATION UNDER THIS AGREEMENT UNLESS WE HAVE ACTED IN BAD FAITH. WITHOUT LIMITING THE FOREGOING, WE WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR DELAYS OR MISTAKES RESULTING FROM ANY CIRCUMSTANCES BEYOND OUR CONTROL, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, ACTS OF GOVERNMENTAL AUTHORITIES, NATIONAL EMERGENCIES, INSURRECTION, WAR, RIOTS, FAILURE OF MERCHANTS TO HONOR THE CARD, FAILURE OF MERCHANTS TO PERFORM OR PROVIDE SERVICES, FAILURE OF COMMUNICATION SYSTEMS, OR FAILURES OF OR DIFFICULTIES WITH OUR EQUIPMENT OR SYSTEMS. NOT IN LIMITATION OF THE FOREGOING, WE WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ANY DELAY, FAILURE OR MALFUNCTION ATTRIBUTABLE TO YOUR EQUIPMENT, ANY INTERNET SERVICE, ANY PAYMENT SYSTEM OR ANY CUSTOMER SERVICE FUNCTION. IN THE EVENT THAT WE ARE HELD LIABLE TO YOU, YOU WILL ONLY BE ENTITLED TO RECOVER ACTUAL AND DIRECT DAMAGES. IN NO EVENT SHALL YOU BE ENTITLED TO RECOVER ANY INDIRECT, CONSEQUENTIAL, EXEMPLARY OR SPECIAL DAMAGES (WHETHER IN CONTRACT, TORT OR OTHERWISE), EVEN IF YOU HAVE ADVISED US OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

GOVERNING LAW: The parties attorn to the jurisdiction of British Columbia and this Agreement shall be construed in accordance with and governed by the laws of the Province of British Columbia and Canada.

ENTIRE AGREEMENT: This Agreement sets forth the entire understanding and Agreement between You and us, whether written or oral, with respect to the subject matter hereof and supersedes any prior or contemporaneous understandings or Agreements with respect to such subject matter.

SECTION HEADINGS: Section headings in this Agreement are for convenience of reference only, and shall not govern the interpretation of any provision of this Agreement.

SEVERABILITY: If any of the terms of this Agreement are invalid, changed by Applicable Law or declared invalid by order of court or regulatory authority, the remaining terms of this Agreement shall not be affected, and this Agreement shall be interpreted as if the invalid terms had not been included in this Agreement.

CONTACT INFORMATION: If you have questions regarding the Card, or need to report a lost or stolen Card, you may call customer service at 1-877-610-1075 or write to: Blackhawk Network, Attn: Cardholder Services, 1400 South Highway Drive, Fenton, St. Louis County, MO 63099.

*Visa Int. / Peoples Trust Company, Licensed User

Updated: 30 April 2017

Convention d'utilisation de la Carte Universal Visa* Prépayée

Veillez lire attentivement la présente Entente et conserver une copie dans vos dossiers. Les conditions et modalités suivants gouvernant votre usage de la Carte Universal Visa Prépayée. En signant ou en utilisant la Carte, vous acceptez d'être lié(e) par ces conditions et modalités dans la présente Entente. Cette Carte, pour laquelle vous n'avez rien payé, est émise en connexion avec un programme de récompense, promotion ou fidélité.

Résumé concernant la divulgation des informations* :

ÉMETTEUR DE LA CARTE : La Carte Visa Prépayée est émise par la Compagnie de Fiducie Peoples conformément à la licence de Visa International Incorporated..

INFORMATIONS SUR LA CARTE ET LE SOLDE : Si vous avez des questions autour du Solde de la Carte, ou si vous voulez connaître la date d'expiration ou les conditions et modalités de la Carte, ou même si vous avez besoin de registrer une plainte, appelez sans frais notre service à la clientèle au 1-877-610-1075 ou visitez www.myprepaidcenter.com.

RESTRICTIONS CONCERNANT LA CARTE : Au cas où la Carte n'est pas rechargeable, la Carte n'est pas éligible pour la protection de la politique de Responsabilité Zéro. Si la Carte est non-rechargeable, les mots "non-rechargeable" apparaissent au verso de la Carte. L'usage de votre Carte dans certains pays peut être limité par la loi; veuillez visiter le Site Web pour la liste des pays restreints. La Carte NE PEUT PAS être utilisée dans les guichets automatiques bancaires (GAB). La Carte ne peut être reprise ni remboursée, et vous n'avez pas le droit de l'annuler sauf comme autrement indiqué dans cette Entente. Vous n'avez pas le droit de faire opposition au paiement d'une transaction réglée à l'aide de la Carte. Vous ne pouvez effectuer des paiements périodiques pré-autorisés avec votre Carte.

DATE D'EXPIRATION DE LA CARTE ET ACCÈS AU SOLDE : La Carte affiche la date d'expiration au recto. Les fonds expireront le dernier jour calendrier du mois indiqué, après quoi la Carte sera nulle et ne sera pas remplacée.

FRAIS : Le tableau ci-dessous indique les frais susceptibles de s'appliquer à votre Carte. Vous reconnaissez avoir été informé(e) des frais et acceptez de régler tous les frais applicables en vertu de la présente Entente.

Frais	
Frais de conversion de devises	2,5 % du montant total de la transaction
Frais d'émission d'une nouvelle Carte ou de remplacement d'une Carte (la première Carte est gratuite)	15,00 \$

Les fonds chargés sur la Carte ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).

CARTES PERDUES OU VOLÉES : VOUS vous engagez à prendre toutes les mesures raisonnables en vue de protéger votre Carte contre la perte, le vol ou toute utilisation non autorisée. Si votre Carte a été perdue ou volée, ou si vous avez des raisons de croire que quelqu'un a effectué une transaction non-autorisée à l'aide de votre Carte ou que quelqu'un peut tenter d'utiliser votre Carte sans votre autorisation, vous convenez de nous en aviser IMMÉDIATEMENT en composant le 1-877-610-1075. Toutes les transactions effectuées avant votre notification seront réputées avoir été autorisées par vous.

PAIEMENTS FRACTIONNÉS : Si vous voulez faire une transaction dont le montant dépasse le Solde restant sur la Carte, vous devez informer le marchand avant que votre Carte ne soit glissée et utiliser une autre forme de paiement (p. ex. espèces, cheque, carte de crédit ou carte de débit) pour le montant dépassant le Solde de votre Carte. Si vous n'informez pas le marchand que vous souhaitez régler la transaction par deux moyens de paiement avant d'utiliser votre Carte, votre Carte est susceptible d'être refusée. Les marchands ne sont pas obligés d'accepter des paiements fractionnés, et certains sont susceptibles de le refuser.

*Voir les conditions générales détaillées ci-dessous.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : En demandant la carte, vous autorisez Peoples Trust et ses fournisseurs de services à recueillir, à utiliser, à divulguer et à conserver des renseignements personnels vous concernant tel que décrit ci-dessous. Si vous n'acceptez pas que des renseignements personnels vous concernant soient recueillis, utilisés, divulgués ou conservés, vous ne pouvez pas demander ou utiliser une carte.

DÉFINITIONS :

- « Entente » indique cette Entente d'utilisation de la Carte prépayée entre la Compagnie de Fiducie Peoples et le Titulaire de Carte et inclut tous les documents auxquels il est expressément fait référence dans les présentes. Cette Entente énonce les conditions et modalités sous lesquelles la Carte prépayée a été émise à votre intention.
- « Lois applicables » désignent la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels et des données électroniques (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec), la Loi sur la protection du consommateur (Québec), la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité (blanchiment d'argent), Loi canadienne anti-pourriell (LCAP) et le financement des activités terroristes (LRPCFAT), la norme PCI DSS et tout autre statut, réglementation ou règle de fonctionnement de toute autorité gouvernementale ou autre autorité réglementaire auxquels Peoples Trust et le Distributeur sont soumis, ainsi que tout règlement, règle de fonctionnement ou réglementation de Visa.
- « Solde » signifie le montant des fonds chargés sur la Carte et qui sont disponibles pour des dépenses.
- « Carte » signifie la Carte Universal Visa Prépayée.
- « Titulaire de Carte » indique l'individu qui reçoit la Carte et est autorisé à utiliser la Carte comme prévu dans cette Entente.
- « Gestionnaire du programme » désigne l'entité chargée de mettre en œuvre et d'administrer le programme de carte prépayée pour la Compagnie de Fiducie Peoples.
- « Promoteur du programme » désigne l'entreprise ou l'organisation qui vous a remis la Carte dans le cadre de son programme de fidélisation, de récompense ou de promotion.
- « Montant de la transaction » désigne le montant débité du Solde en relation avec votre utilisation de la Carte, lequel montant comprend le montant du Solde qui sera transféré et les frais et taxes imputés à la transaction.
- « Visa » désigne Visa Incorporated, ses successeurs et ses ayants droit.
- « Nous », « notre », « nos » et « Peoples Trust » désignent la Compagnie de Fiducie Peoples et toutes les tierces parties affiliées et associées appelées à gérer votre Carte.
- « Site Web » veut dire www.myprepaidcenter.com.
- « Vous », « votre » et « vos » désignent le Titulaire de la Carte.

LA CARTE PRÉPAYÉE : La Carte vous donne accès au Solde disponible et peut être utilisée selon les directives sur la pochette de la Carte et au Site Web. La Carte n'est pas une carte de crédit ni de débit et son utilisation ne rehaussera ni n'améliorera votre cote de solvabilité. Le Solde de la Carte ne donne pas droit au versement d'intérêts, de dividendes ni d'autres gains ou remboursements. Ni la Carte ni le Solde ne constituent un compte de dépôt. Il est entendu que vous n'avez pas le droit de tirer des chèques sur le Solde inutilisé ni de réclamer son remboursement. Votre droit se limite strictement à l'utilisation de la Carte conformément aux dispositions de l'Entente régissant le paiement de produits et de services des commerçants qui acceptent Visa.

ACTIVATION DE LA CARTE : Si un autocollant d'activation figure au recto de la Carte, celle-ci n'a de valeur que lorsqu'elle est (i) activée conformément aux instructions énoncées sur l'autocollant, et (ii) signée par vous au verso de la Carte à l'endroit indiqué. Si aucun autocollant d'activation ne figure au recto de la Carte, vous devez signer le verso de la Carte à l'endroit indiqué.

PROPRIÉTÉ ET UTILISATION DE LA CARTE : La Carte appartient à Peoples Trust et demeure sa propriété. Toutefois, vous serez uniquement et entièrement responsable de la possession, de l'utilisation et du contrôle de la Carte. Vous devez nous la remettre dès que nous vous en faisons la demande. Elle ne peut être utilisée pour effectuer des transactions illégales ou à des fins illicites. Si vous autorisez une autre personne à utiliser la Carte, vous acceptez, dans les limites autorisées par la loi, d'assumer l'entière responsabilité de toutes les transactions découlant de l'utilisation de la Carte par cette personne.

Pour vous servir de la Carte, vous devez la présenter au moment de régler l'achat et signer le reçu en utilisant la même signature que celle utilisée pour signer votre Carte. Vous devriez recevoir un reçu pour chaque transaction ou retrait pour

lequel vous vous sert de la Carte comme confirmation et preuve d'exécution de la transaction. Il est de votre responsabilité d'obtenir un tel reçu et d'en vérifier le contenu. Peoples Trust n'a aucun responsabilité de vous fournir des reçus de transactions, ni de relever périodique. À chaque utilisation de la Carte, le Montant de la transaction est déduit du Solde de la Carte. La Carte peut être utilisée pour acquitter le Montant intégral de la transaction dans la mesure où le Solde restant sur la Carte est suffisant. **Nous vous recommandons de noter séparément le numéro de la Carte et celui du service à la clientèle advenant que votre Carte soit perdue ou volée.**

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur le bordereau de vente établi en rapport avec une transaction réglée à l'aide de votre Carte et que nous pouvons autoriser et traiter une transaction même si la signature apparaissant sur le bordereau de vente diffère de celle qui figure sur votre Carte. Nous n'avons aucune responsabilité envers vous si nous refusons d'autoriser une transaction, quelle qu'elle soit et pour quelque motif que ce soit.

AJOUT D'UN MONTANT D'ARGENT À VOTRE CARTE : Vous ne pouvez ajouter des fonds à la Carte. Toutefois, si la Carte est rechargeable, le Promoteur du programme qui vous a remis votre Carte peut y ajouter des fonds supplémentaires.

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU SOLDE : Vous devez vérifier régulièrement le Solde de votre Carte. Vous pouvez communiquer avec nous en tout temps au numéro du service à la clientèle à 1-877-610-1075 ou par le Site Web pour obtenir votre Solde courant, des renseignements sur vos transactions. Toutes les transactions enregistrées dans notre système seront comptabilisées dans le Solde de votre Carte.

TRANSACTIONS DÉPASSANT LE SOLDE : Si vous tentez d'utiliser la Carte lorsque le Solde est insuffisant pour couvrir le Montant total de la transaction, celle-ci sera dans la plupart des cas refusée. Toutefois, si une transaction est effectuée alors que le Solde de votre Carte est insuffisant et crée un découvert attribuable à une défectuosité d'un système ou à toute autre cause, vous acceptez de nous rembourser sur demande le montant de la transaction représentant un dépassement de Solde.

TRANSACTIONS FAITES EN DEVISÉS ÉTRANGÈRES : Nous convertissons des transactions dans une devise étrangère en dollars canadiens conformément au taux de conversion de Visa en vigueur au moment où la transaction est imputée sur votre Carte. Le taux en vigueur à la date de traitement peut différer du taux en vigueur à la date de la transaction ou à la date d'imputation de la transaction au compte de la Carte. Le taux de conversion de Visa est égal au taux que nous réclame Visa, plus les frais de change de 2 %.

Si une transaction conclue dans une devise étrangère est remboursée sur votre Carte, le taux utilisé pour convertir votre remboursement en dollars canadiens est le taux que nous réclame Visa, moins les frais de change de 2 %. De même, le taux que nous réclame Visa peut ne pas être égal au taux qui était en vigueur à la date à laquelle la transaction a été remboursée. Pour ces motifs, le montant crédité à votre Carte au titre d'un remboursement d'une transaction conclue dans une devise étrangère sera, dans la plupart des cas, inférieur au moment qui a été imputé au départ à votre Carte pour cette transaction.

PROTECTION CONTRE LA PERTE, LE VOL OU L'UTILISATION NON AUTORISÉE : Nous vous demanderons de nous fournir votre nom, le numéro de la Carte, la date d'expiration, la valeur initiale de la Carte et l'historique des transactions. **Nous ne pouvons émettre une Carte de remplacement si vous n'avez pas le numéro de votre Carte.** Si nos dossiers indiquent que votre Carte présente un Solde, nous annulerons votre Carte et reporterons le Solde sur la Carte de remplacement qui sera émise. La Carte de remplacement sera assorti de la même date d'expiration que la Carte remplacée. **Si la Carte est encore valide, nous remplacerons une Carte perdue ou volée sans frais; nous déduirons des frais de 15 \$ du Solde de la Carte pour toute autre Carte de remplacement demandée, sous réserve des Lois applicables.** La réémission d'une Carte peut prendre jusqu'à trente (30) jours. La Carte peut être désactivée en tout temps advenant qu'une fraude soit soupçonnée. Vous acceptez, dans les limites autorisées par la loi, de collaborer pleinement avec nous pour recouvrer les frais auprès des utilisateurs non autorisés et faciliter les poursuites judiciaires.

VEUILLEZ NOTER: LA POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ ZÉRO APPLIQUE SEULEMENT AUX CARTES RECHARGEABLES. Avec la politique Zéro Responsabilité de Visa, vous ne serez pas tenu responsable des transactions au point de vente non-autorisées effectuées avec votre Carte perdue ou volée, à moins d'avoir fait preuve de négligence grave ou d'avoir participé à une fraude. La vérification d'une réclamation en vertu de la politique Zéro Responsabilité peut prendre jusqu'à cent vingt (120) jours, une fois toutes les formalités administratives ont été reçues et confirmées par Peoples Trust, et peut nécessiter une enquête policière.

CONSENTEMENT CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : En demandant une carte, vous autorisez la Compagnie de fiducie Peoples et ses fournisseurs de services à recueillir, à utiliser, à divulguer et à conserver des renseignements personnels vous concernant à des fins liées à votre demande de carte et à votre utilisation de la carte (si une carte est émise), ainsi qu'à aux fins décrites ci-dessous. La collecte de renseignements est nécessaire aux fins de la conclusion et de l'exécution de la présente Convention. Si vous n'acceptez pas que des renseignements personnels vous concernant soient recueillis, utilisés, divulgués ou conservés, vous ne pouvez pas demander ou utiliser une carte. Comme il est expliqué ci-dessous, vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en annulant votre carte et tous les services connexes offerts par la Compagnie de fiducie Peoples.

Lorsque vous demandez une carte, la Compagnie de fiducie Peoples et ses fournisseurs de services recueillent des renseignements à votre sujet (p. ex. votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre date de naissance) et, si une carte est émise à votre intention, la Compagnie de fiducie Peoples et ses fournisseurs de services recueillent des renseignements à votre sujet et au sujet de l'utilisation de la carte et des services connexes, y compris des renseignements sur les transactions effectuées avec la carte (p. ex., la date et le montant des transactions ainsi que les établissements où elles ont été effectuées) (collectivement appelés les « renseignements sur le titulaire »). La Compagnie de fiducie Peoples et ses fournisseurs de services peuvent obtenir des renseignements personnels vous concernant directement auprès de vous et auprès d'autres sources, y compris le promoteur du programme et des tiers fournisseurs de services d'identification, de données démographiques et de prévention des fraudes.

La Compagnie de fiducie Peoples divulguera les renseignements sur le titulaire à ses fournisseurs chargés de vous offrir des services et d'offrir des services connexes à la Compagnie de fiducie Peoples.

La Compagnie de fiducie Peoples et ses fournisseurs de services utiliseront, divulqueront et conserveront les renseignements sur le titulaire afin de traiter votre demande de carte (y compris pour vérifier votre identité) et, si une carte est émise, pour vous fournir des services en rapport avec votre carte (y compris la gestion de la carte et le traitement des transactions effectuées avec la carte), pour assurer la protection contre la fraude et la conformité à la législation, pour exécuter la présente convention, pour protéger et appliquer les droits légaux de la Compagnie de fiducie Peoples et pour d'autres fins requises ou autorisées par les lois applicables.

La Compagnie de fiducie Peoples met aussi en œuvre des mesures de sécurité matérielles, électroniques et procédurales conformes à la réglementation canadienne en matière de protection des renseignements sur les titulaires.

La Compagnie de fiducie Peoples et ses fournisseurs de services peuvent utiliser et conserver les renseignements sur le titulaire dans des installations situées dans différents pays (y compris au Canada et aux États-Unis). Les lois en matière de protection des renseignements personnels en vigueur dans ces pays peuvent être différentes de celles qui s'appliquent dans l'administration où vous résidez; il est possible que les tribunaux, les administrations publiques, les organismes d'application de la loi et de réglementation et les autorités en matière de sécurité soient autorisés à avoir accès aux renseignements sur le titulaire sans que vous en soyez avisé. Les lois sur la protection des données en vigueur dans d'autres instances dans lesquelles nous pouvons communiquer vos renseignements personnels peuvent différer de celles qui sont en vigueur dans votre instance de résidence; tous les renseignements personnels communiqués dans une autre instance sont assujettis aux lois en vigueur et aux pouvoirs des autorités chargées de la sécurité nationale dans cette instance. Dans les limites autorisées par ces lois, la Compagnie de fiducie Peoples prendra des mesures raisonnables équivalentes à celles qui sont en vigueur dans votre instance de résidence pour assurer la protection de vos renseignements personnels. Par la présente, vous acceptez que vos renseignements personnels soient transmis à des tiers outre-frontière (y compris aux États-Unis) aux fins susmentionnées.

La Compagnie de fiducie Peoples utilisera les renseignements sur le titulaire pour émettre et gérer la carte et pour vous fournir les services connexes. La Compagnie de fiducie Peoples et ses fournisseurs de services s'en remettent à vous pour garantir l'exactitude, l'intégralité et l'actualité des renseignements sur le titulaire. Vous vous engagez à informer rapidement la Compagnie de fiducie Peoples (en téléphonant au service à la clientèle au 888-371-2109) de tout changement aux renseignements sur le titulaire ou de toute information erronée. Pour demander l'accès aux renseignements personnels vous concernant que nous avons obtenus, communiquez avec nous par l'entremise de notre service à la clientèle ou de notre site Web. Si les renseignements ont été obtenus auprès de fournisseurs de données de vérification de l'identité et de données démographiques, nous vous informerons de votre droit d'accès et de modification en ce qui concerne le dossier détenu par l'agent de renseignements personnels et nous vous indiquerons la marche à suivre pour accéder aux rapports et aux recommandations et les faire corriger, s'il y a lieu.

La Compagnie de fiducie Peoples et ses fournisseurs de services peuvent utiliser les renseignements sur le titulaire (y compris votre numéro de téléphone, votre numéro de téléphone cellulaire et votre adresse de courriel) pour communiquer avec vous, y compris par la poste ordinaire et par courrier électronique, par téléphone (y compris au moyen de messages préenregistrés, de messageries par voix artificielle et de systèmes téléphoniques à composition automatique) et par messagerie instantanée, à propos de votre carte ou de questions connexes, sans égard aux frais d'interurbain ou d'utilisation qui pourraient vous être facturés.

La Compagnie de fiducie Peoples et ses fournisseurs de services peuvent surveiller et enregistrer leurs communications et leur correspondance avec vous (y compris les courriels, les conversations en ligne et les appels téléphoniques) à des fins d'assurance de la qualité, de formation du personnel et de conformité à la législation.

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation des renseignements sur le titulaire en téléphonant au service à la clientèle au numéro de téléphone 888-371-2109 et en annulant votre carte et tous les services connexes offerts par la Compagnie de fiducie Peoples. Si vous retirez votre consentement, la Compagnie de fiducie Peoples continuera de recueillir, d'utiliser, de divulguer et de conserver les renseignements sur le titulaire aussi longtemps qu'il est raisonnablement nécessaire pour exécuter les opérations relatives à l'annulation de votre carte, à la protection contre la fraude et à la conformité à la législation, pour exécuter la présente Convention, pour protéger et appliquer les droits légaux de la Compagnie de fiducie Peoples et pour d'autres fins requises ou autorisées par les lois applicables.

Outre ce qui précède, si vous consentez à ce qu'un promoteur du programme ou un autre tiers recueille et utilise vos renseignements personnels (y compris les renseignements sur le titulaire) à des fins qui lui sont propres (c.-à-d. non liées à ses fonctions de fournisseur de services de la Compagnie de fiducie Peoples), y compris pour vous envoyer des messages de marketing ou de promotion, la Compagnie de fiducie Peoples n'a aucun pouvoir sur la collecte, l'utilisation, la divulgation et la conservation des renseignements sur le titulaire par ce promoteur du programme ou ce tiers et ne peut donc pas être tenue responsable des actes du promoteur du programme ou du tiers à cet égard, ni des messages de marketing ou de promotion qu'il pourrait vous envoyer ou de tout acte fautif ou omission de sa part.

Les restrictions et les exigences décrites ci-dessus ne s'appliquent pas aux renseignements sur le titulaire agrégés ou autrement dépersonnalisés et qui ne permettent pas de vous identifier.

Les pratiques générales de la Compagnie de fiducie Peoples en matière de renseignements personnels sont énoncées dans sa Politique en matière de protection des renseignements personnels, qui est mise à jour de temps à autre (en ligne : <http://www.peoplestrust.com/legale/protection-des-renseignements-personnels-et-securite/politique-en-matiere-de-protection-des-renseignements-personnels/>).

CHANGEMENT D'ADRESSE : Si votre nom est imprimé au recto de votre Carte, vous devez nous informer rapidement d'un changement de nom ou d'adresse. À cette fin, composez le numéro du Service à la clientèle à 1-877-610-1075. L'omission de nous aviser de tels changements peut entraîner l'envoi de renseignements concernant la Carte à la mauvaise personne. Dans un tel cas, nous ne serons responsables d'aucune utilisation abusive de la Carte, des renseignements sur le titulaire de la Carte ou du Solde de la Carte qui pourrait en résulter.

AVIS ET AVIS D'UNE MODIFICATION DES FRAIS : Les frais que nous chargeons relatives à votre usage de la Carte et la gamme de services associés sont énumérés dans le tableau « Frais » dans la section « Résumé concernant la divulgation des informations ». Veuillez noter que nous nous réservons le droit de modifier ces frais de temps en temps. Conformément aux Lois applicables, un avis d'une augmentation des frais ou d'introduction de frais nouveaux vous sera envoyé à l'adresse postale ou électronique la plus récente enregistré dans nos données. Cet avis vous sera envoyé au moins trente (30) jours avant la date d'entrée en vigueur du changement, et affiché sur le Site Web au moins soixante (60) jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. À la date d'entrée en vigueur figurant dans un tel avis, les modifications ou les nouvelles dispositions s'appliqueront. Un avis sera considéré reçu par vous cinq (5) jours après l'envoi par le post, ou le jour ouvré suivant un courriel.

Sous réserve des restrictions des Lois applicables, nous pouvons en tout temps modifier ou retirer l'une ou l'autre des modalités de la présente Entente ou en ajouter de nouvelles. Conformément à la loi, nous afficherons ces changements sur notre Site Web. À la date de prise d'effet notifiée, les modalités modifiées ou les nouvelles modalités s'appliqueront à l'égard de la Carte, y compris, sans restriction, à toutes les futures transactions réglées au moyen de la Carte. Nonobstant ce qui précède, il se peut que les modifications ne fassent pas l'objet d'un préavis s'il faut les apporter immédiatement pour sauvegarder ou rétablir la sécurité de la Carte ou d'un système de paiement connexe ou encore se conformer aux Lois applicables. Nous pouvons, à notre entière discrétion, annuler ou suspendre la présente Entente ou des caractéristiques ou services associés à la carte en tout temps, avec ou sans justification, et sans préavis à votre intention.

Vous pouvez envoyer un avis à Peoples Trust en utilisant n'importe quelle des méthodes énumérées au section Coordonnées (excluant les avis de Carte perdue ou volée qui peuvent uniquement être transmis par téléphone, tel que mentionné ci-haut). L'avis sera considéré comme reçu le jour de la livraison de l'avis à Peoples Trust par courrier postal et le jour ouvré suivant par courrier électronique.

DIFFÉRENDS CONCERNANT LES ACHATS ET LES REMBOURSEMENTS : Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet d'une transaction déjà enregistrée (par ex., une transaction ayant apparemment été comptabilisée deux fois), vous devez nous en aviser immédiatement, et au plus tard soixante (60) jours à partir de la date de la transaction, à défaut de quoi la transaction enregistrée sera considérée comme étant acceptée par vous. Vous devez nous indiquer votre numéro de Carte, la date et le montant de l'erreur et expliquer le plus clairement possible le motif pour lequel vous estimez qu'une erreur a été commise. Si nous vous demandons de contester un montant par écrit, vous acceptez de le faire dans un délai de cinq (5) jours ouvrables. Nous ferons enquête et nous vous informerons des résultats dans un délai de soixante (60) jours [jusqu'à quatre-vingt dix (90) jours pour les différends internationaux].

Advenant que des achats réglés au moyen de la Carte soient contestés, vous acceptez de régler ces différends avec le commerçant auprès duquel l'achat a été effectué. Nous nous dégageons de toute responsabilité à l'égard des produits ou services que vous achetez à l'aide de votre Carte, que l'enjeu de la contestation soit la qualité, la sécurité, la légitimité ou n'importe quel autre aspect de votre achat. Si vous êtes admissible au remboursement de produits ou de services payés à l'aide de votre Carte, pour quelque motif que ce soit, vous acceptez que des crédits soient portés au Solde de votre Carte plutôt que de recevoir un paiement en espèces.

Si vous voulez formuler une plainte ou avez une question au sujet du Solde de votre Carte, veuillez appeler notre responsable des plaintes au 1-855-694-6214. Nous ferons de notre mieux pour répondre à votre plainte ou question. Si Peoples Trust n'est pas en mesure de vous répondre de manière satisfaisante, vous pouvez transmettre votre question ou problème à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement en appelant le 1-888-451-4519. Vous pouvez aussi envoyer votre plainte ou question par la poste au :

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, avenue Laurier Ouest, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9
Téléphone : 1-866-461-3222
www.fcac-acfc.gc.ca

SURVEILLANCE DES APPELS : Nous pourrions surveiller et enregistrer les appels téléphoniques effectués entre vous et nous pour assurer la qualité du service à la clientèle ou pour nous conformer aux Lois applicables.

X98859 041817

AUCUNE GARANTIE DE DISPONIBILITÉ OU D'UTILISATION ININTERROMPUE : De temps à autre, il se peut que les services de Cartes soient inopérants. Lorsqu'une telle situation se produit, il se peut que vous ne puissiez pas utiliser votre Carte ou obtenir de l'information au sujet du Solde de la Carte. Veuillez nous signaler tout problème lié à l'utilisation de votre Carte. Vous reconnaissez que nous ne sommes pas responsables de toute interruption du service.

SITE WEB ET DISPONIBILITÉ : Bien que nous déployions des efforts considérables pour assurer en permanence l'accessibilité de notre site Web et des autres canaux d'exploitation et de communication, nous ne nous portons pas garants de leur disponibilité ni de leur infaillibilité 24 heures sur 24. Vous reconnaissez que nous ne serons pas responsables des interruptions temporaires de service causées par l'entretien, les changements apportés au site ou les pannes et que nous ne serons pas responsables des interruptions de service prolongées pouvant résulter de défauts indépendantes de notre volonté, notamment les pannes des systèmes d'interconnexion et d'exploitation, les virus informatiques, les cas de force majeure, catastrophes naturelles, conflits de travail et conflits armés. Nous n'assumons aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, à l'égard des dommages ou des interruptions de service causés par des virus informatiques susceptibles de nuire au bon fonctionnement de votre ordinateur ou d'autres appareils ou de les endommager. Nous vous recommandons d'utiliser régulièrement un logiciel de détection et de prévention des virus réputé et facilement disponible.

Vous convenez d'agir de manière responsable lorsque vous utiliserez notre site Web. Vous vous engagez à ne pas enfreindre les lois, à ne pas court-circuiter ou perturber les réseaux informatiques, à ne pas vous faire passer pour une autre personne ou entité, à ne pas violer les droits de toute tierce partie, à ne pas suivre, traquer, menacer ou harceler quiconque, à ne pas obtenir un accès non autorisé et à ne pas nuire au bon fonctionnement des systèmes de notre site Web ni à son intégrité.

ASSIGNATION ET RENONCIATION : Nous pouvons, à notre seule discrétion, céder nos droits et nos obligations en vertu de la présente Entente, et ce, en tout temps et sans préavis à votre intention. Vous êtes ainsi que vos exécuteurs testamentaires, administrateurs, successeurs, représentants et ayants droit autorisés respectifs serez liés par la présente Entente. Advenant que nous vous remboursions à la suite d'une réclamation que vous auriez présentée ou que nous vous accordions un crédit ou un paiement quelconque en rapport avec un problème de quelque nature que ce soit résultant d'une transaction réglée avec la Carte, vous serez automatiquement réputé nous avoir cédé vos droits et vos réclamations présents, passés ou éventuels (à l'exception des réclamations en responsabilité civile délictuelle) à l'égard d'un tiers pour un montant égal à celui que nous vous avons versé ou que nous avons crédité à votre Carte. Vous vous engagez à ne faire aucune réclamation à ce tiers et à n'accepter aucun remboursement de sa part pour le montant que nous vous avons payé ou crédité à votre Carte et vous vous engagez à collaborer avec nous si nous décidons d'intenter des poursuites contre la tierce partie pour le montant payé ou crédité. L'omission d'exercer nos droits en vertu de la présente Entente ne constitue pas une renonciation à notre droit de les exercer à l'avenir.

EXCLUSION DE GARANTIE : SAUF DISPOSITION EXPRESSE CONTRAIRE DANS LA PRÉSENTE ENTENTE, NOUS NE FAISONS AUCUNEMENT VALOIR ET N'OFFRONS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, À TOUT ASPECT DE LA ENTENTE, Y COMPRIS, ET SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE LA QUALITÉ MARCHANDE OU LA POSSIBILITÉ D'UTILISER LA CARTE POUR UN USAGE PARTICULIER OU ENCORE LES GARANTIES RELEVANT D'UNE LOI OU PAR AILLEURS PRÉVUES EN DROIT, DE PRATIQUES COMMERCIALES OU D'USAGES COMMERCIAUX.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ : PEOPLES TRUST, SON GESTIONNAIRE DU PROGRAMME ET LE PROMOTEUR DU PROGRAMME N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ, DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, À L'ÉGARD DE TOUT DIFFÉRENT DÉCOULANT DE L'ACHAT DE MARCHANDISES OU DE SERVICES AU MOYEN DE LA CARTE, DE L'OMISSION DU COMMERCANT D'HONORER LA CARTE, OU DE L'OMISSION D'UN GUICHET AUTOMATIQUE DE DISTRIBUER DE L'ARGENT. PEOPLES TRUST, SON GESTIONNAIRE DU PROGRAMME ET LES PROMOTEURS DU PROGRAMME N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE TOUTE OMISSION DE FOURNIR DES BIENS OU DES SERVICES, OU DU CARACTÈRE INAPPROPRIÉ OU DE LA PIÈTRE QUALITÉ DES BIENS OU DES SERVICES ACHETÉS AUPRÈS DE DÉTAILLANTS AU MOYEN DE LA CARTE. NI PEOPLES TRUST, NI SES GESTIONNAIRES DU PROGRAMME NI LE PROMOTEUR DU PROGRAMME N'ASSUMENT DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES ACTES OU DES OMISSIONS D'UN DÉTAILLANT OU DU REFUS DE CE DERNIER D'HONORER LA CARTE, SANS ÉGARD À LA QUESTION DE SAVOIR SI CETTE OMISSION OU CE REFUS DÉCOULE D'UNE ERREUR OU D'UNE DÉFAILLANCE DE L'ÉQUIPEMENT UTILISÉ POUR OBTENIR UNE AUTORISATION RELATIVEMENT À LA CARTE. PEOPLES TRUST ET SON GESTIONNAIRE DU PROGRAMME N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES DOMMAGES, PERTES OU INCONVENIENTS QUE VOUS POURRIEZ SUBIR SI VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE D'UTILISER LA CARTE EN RAISON D'UNE PANNE, D'UNE ERREUR, D'UNE DÉFAILLANCE OU D'UN PROBLÈME TECHNIQUE SURVENU CHEZ NOS PROMOTEURS DU PROGRAMME OU DANS NOTRE SYSTÈME OU ÉQUIPEMENT, DANS CELUI DE NOS FOURNISSEURS DE SERVICES, OU DANS UN GUICHET AUTOMATIQUE.

SOUS RÉSERVE DE CE QUI EST EXPRESSÉMENT PRÉVU AUX PRÉSENTES OU EN VERTU DE TOUTE LOI APPLICABLE, NOUS NOUS DÉGAËONS DE TOUTE RESPONSABILITÉ ENVERS VOUS EN CE QUI CONCERNE LE RESPECT OU LE NONRESPECT DES OBLIGATIONS ÉNONCÉES DANS L'ENTENTE, À MOINS QUE NOUS N'AYONS AGI DE MAUVAISE FOI. SANS LIMITER LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES ENVERS VOUS DES RETARDS OU DES ERREURS DÉCOULANT DE CIRCONSTANCES INDÉPENDANTES DE NOTRE VOLONTÉ, Y COMPRIS ET SANS S'Y LIMITER, DES ACTES DES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES, D'URGENCES NATIONALES, D'INSURRECTIONS, DE GUERRES ET D'ÉMEUTES, DE LA NON-ACCEPTATION DE LA CARTE PAR LES COMMERCANTS, DU DÉFAUT DES COMMERCANTS DE DISPENSER OU DE FOURNIR DES SERVICES, DES DÉFECTUOSITÉS DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION, DE NOTRE ÉQUIPEMENT OU DE NOS SYSTÈMES ET DES ENNUIS CAUSÉS PAR CEUX-CI. SANS RESTREINDRE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, NOUS NOUS DÉGAËONS DE TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES RETARDS, DES DÉFECTUOSITÉS OU DU MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE VOTRE ÉQUIPEMENT, DU SERVICE INTERNET, DU SYSTÈME DE PAIEMENT OU DE TOUTE FONCTION RELEVANT DU SERVICE À LA CLIENTÈLE. ADVENANT QUE NOTRE RESPONSABILITÉ ENVERS VOUS SOIT ENGAGÉE, VOUS N'AUREZ DROIT QU'À UNE INDEMNITÉ COUVRANT LES DOMMAGES-INTÉRÊTS RÉELS ET DIRECTS. VOUS NE POURREZ SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION OBTENIR UNE INDEMNISATION AU TITRE DES DOMMAGES-INTÉRÊTS INDIRECTS, CORRÉLATIFS, PUNITIFS OU SPÉCIAUX (QUE CE SOIT PAR VOIE DE CONTRAT, DE RÉCLAMATION DELICTUELLE OU DE QUELQUE AUTRE MANIÈRE), MÊME SI VOUS NOUS AVEZ INFORMÉS DE L'ÉVENTUALITÉ DE CES DOMMAGES-INTÉRÊTS.

LOI APPLICABLE : Les parties s'assujettissent à la compétence des tribunaux de la Colombie Britannique et acceptent que la présente Entente soit régie et interprétée en vertu des lois de la province de la Colombie Britannique et des lois du Canada.

ENTENTE INTÉGRALE : La présente Entente constitue l'intégralité de l'entente et de l'Entente qui nous lie, vous et nous, par écrit ou verbalement, sur tous les points énoncés aux présentes, et elle a préséance sur toute entente ou Entente antérieure ou contemporaine à cet égard.

TITRES DES SECTIONS : Les titres des sections de la présente Entente figurent à titre indicatif seulement et ne régissent pas l'interprétation des dispositions de la Entente.

DIVISIBILITÉ : Si l'une ou l'autre des conditions de la présente Entente est non valide, modifiée en raison de la loi applicable ou déclarée non valide par ordonnance d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation, les conditions valides de l'Entente ne seront pas touchées et celle-ci sera interprétée comme si les clauses non valides en étaient exclues.

COORDONNÉES : Si vous avez des questions au sujet de la Carte ou si vous voulez signaler la perte ou le vol de votre Carte, vous pouvez appeler le Service à la clientèle en composant le 1-877-610-1075 ou en écrivant à Blackhawk Network, à l'attention des Services aux titulaires, 1400 South Highway Drive, Fenton, St. Louis County, MO 63099.

*Visa Int. / La Compagnie de Fiducie Peoples, utilisée sous licence.

Date d'entrée en vigueur : 30 avril 2017